

ERNAULT SOMUA

prépare le licenciement d'une centaine d'ouvriers, première étape de la liquidation de l'usine de Paris.

La sueur d'ouvrier coûte 100 frs de l'heure, moins cher à Moulins ou Cholet qu'à Paris, et c'est ce qui importe, en dépit des jolies phrases sur "la grande famille Ernault".

Car, tout comme nombre de patrons, la Direction Ernault a toujours beaucoup tenu à la morale : -l'homme est plus précieux que la machine- -Vous n'êtes pas un simple salarié, vous êtes un collaborateur-.

Toutes ces patenôtres n'ont jamais empêché les coups bas. On dirait même qu'elles sont un élément obligatoire du décor.

Cela peut servir de baume aux travailleurs les plus abrutis ou les plus résignés, mais cela écoeurera tous les autres.

Aujourd'hui, la Direction Ernault a décidé d'employer le moins souvent possible le mot "licenciement".

- Trouvez du travail d'ici Juin, et nous vous paierons le mois de préavis -

-Et si on ne trouve pas du travail dans un secteur convenable et dans la spécialité ? -

-Alors, ce sera bien fâcheux, mais il faut dégager du personnel...etc-

Les ouvriers réagissent. Non seulement ils ne voient aucune justification humaine aux licenciements, mais encore, ils voudraient que les choses soient honnêtement appelées par leur nom.

CAR IL S'AGIT BIEN DE LICENCIEMENTS. Et le travailleur se dit que les promesses d'embauche sont parfois aléatoires, et que sans un certificat de licenciement, il éprouvera les pires difficultés pour toucher à l'Assésic, les sommes qu'il versa pourtant, pendant des années sans protester.

Le travailleur veut donc que les termes du problème soient posés ainsi : Ernault LICENCIE 98 ouvriers, employés et cadres.

Ernault n'a aucun droit autre que le bon plaisir du seigneur industriel.

Les organisations syndicales ne se tairont pas. Chaque travailleur doit les aider.

Si un homme pousse un autre au bord d'une falaise, il y a crime. Mais si la victime a sauté parce que l'homme lui pointait un pistolet sur la nuque; s'agit-il d'un départ volontaire ?

D-E-L-I-C-A-T-E-S-S-E

Depuis plusieurs jours, on attendait la publication de la liste des licenciés. Elle fut annoncée vendredi après midi (toujours en fin de semaine... comme les sales coups du gouvernement se font à la veille des congés).

Mais la liste ne fut pas publiée. Le chef d'atelier faisait appeler un ouvrier, puis un autre, puis un autre. Et cela dura tout l'après midi.

Quand on sait l'angoisse qui étreignait certains salariés, on peut dire que ce procédé manque du tact le plus élémentaire. Le prétexte ? Le licencié pouvait avoir des questions à poser... N'aurait-il pas pu aller les poser après lecture d'une liste?

A 16 h 30 nombre d'ouvriers indignés par ce système quittèrent un travail déjà fort ralenti, et demandèrent que tous les noms des licenciés soient annoncés simultanément. Devant le refus du chef d'atelier, ces travailleurs quittèrent l'usine.

Le paradoxe, bien sûr, c'est que parmi ceux qui restèrent sur place, figureraient souvent les plus anxieux, ceux envers lesquels le procédé était le plus honteux.

Le chef d'atelier agissait, sur ordre, bien sûr. On en arrive à faire des choses... sur ordre..

mmmmmmmmmmmmmmmmmm

SAVEZ VOUS que c'est très utile une inspection du travail.

Certes, quand un patron transfère ses machines en province, cela ne la regarde absolument pas.

Certes, elle ne peut ensuite refuser le licenciement d'hommes là où il n'y a plus de machines. Ça va de soit. Mais à part ça, c'est très utile... ...sur les documents de l'Unesco.

mmmmmmmmmmmmmmmmmm

Faites circuler l'ETINCELLE.